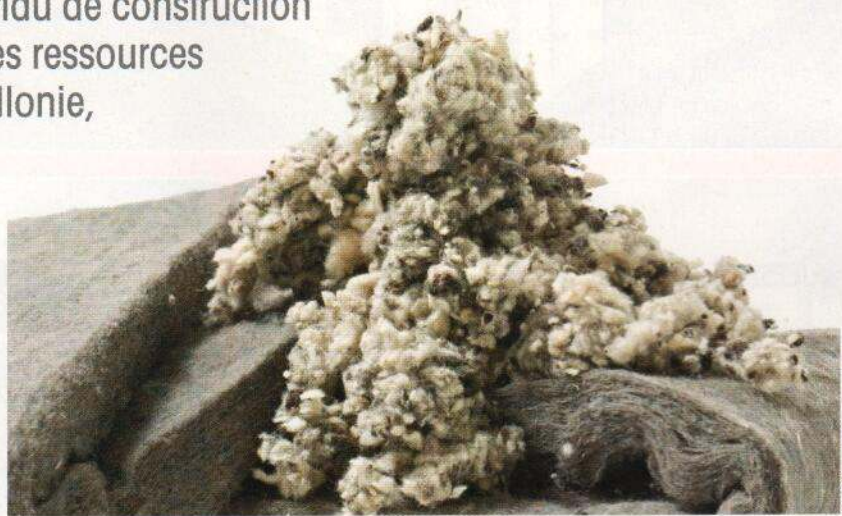


Les matériaux écologiques wallons cherchent un label

Un label certifiant l'origine locale d'un matériau d'écoconstruction n'est pas dénué d'intérêt. Il permet, en effet, de guider le choix du maître d'ouvrage à la recherche d'un matériau de construction produit sur place, avec des ressources naturelles locales. En Wallonie, malheureusement, ce label brille encore par son absence...

En Région wallonne, les appellations d'origine contrôlée sont légion dans le domaine des productions agro-alimentaires. Dans ce registre, on distingue les appellations d'origine protégée (AOP), les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties (STG). Tout bénéfique pour le fromage de Herve (AOP), le beurre d'Ardenne (AOP) et le jambon d'Ardenne (IGP). Mais quid des briques en terre crue, des isolants en laine de mouton ou des pigments produits sur le territoire wallon? «Sur ce plan, le sud du pays est très démuné. Le sujet reste complexe et n'a, pour l'instant, débouché sur rien de concret. La laine que nous collectons ne bénéficie ainsi d'aucun label particulier concernant son origine», explique Dominique Blandiaux, directeur marketing et commercial chez DBCwool, un des collecteurs de laine de mouton opérant au sud du pays depuis Verviers.



© DBCwool

Forte demande à Batibouw

C'est avec cette idée de fabriquer des isolants écologiques produits à partir de ressources wallonnes que Paul Zanzen a passé un accord avec cette société verviétoise. «Nous leur laissons la laine de qualité et nous nous réservons la laine de qualité inférieure. Une fois lavée et traitée, celle-ci devient un isolant naturel parfait pour l'isolation des planchers».

Cette idée de fonctionner avec de la laine wallonne trottait depuis quelque temps dans la tête de Paul Zanzen. Déjà dirigeant d'une société de couvreurs, cet entrepreneur a lancé Klimalan, une entreprise spécialisée dans le négoce et le placement de produits isolants (panneaux, rouleaux...) à

base de laine de mouton. Des produits qu'il importait jusqu'ici d'Allemagne. Ce sont les demandes répétées des visiteurs de la dernière édition du salon Batibouw qui l'ont convaincu de compléter sa gamme avec un produit 100% wallon. «Un accord a été trouvé avec DBCwool pour que nous puissions profiter de la laine de qualité C, afin de produire de l'isolant en vrac qui sera disponible à partir de septembre. Il s'agit d'un produit qui pourra être utilisé pour l'isolation des planchers». Ce type d'isolant devrait revenir à une dizaine d'euros par mètre carré pour une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur.